

Année académique : 2023-2024

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Architecture d'intérieur
<b>Titre du module</b>	<b>Bachelor thesis</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	16BT
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	18 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 6
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir préalablement validé l'ensemble des modules exigés aux semestres 1 à 5 et avoir obtenu au minimum les 150 crédits ECTS.
<b>Langues principales</b>	Français / Anglais
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>Réalisation du travail théorique et pratique</b></p> <p><b>Atelier pratique Bachelor</b> : développer des outils méthodologiques, théoriques, techniques et de représentation d'un projet contemporain d'architecture d'intérieur. Acquérir une indépendance dans la création, à savoir : maîtriser les outils de conception et de représentation d'un projet personnel, et être capable de soutenir ce projet par l'argumentation orale.</p> <p><b>Travail théorique Bachelor</b> : rédiger un mémoire écrit de fin d'études.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>Atelier pratique Bachelor</b> : les ateliers sont thématiques. L'étudiant-e-x peut en choisir un au sein d'un des laboratoires de la filière, iel conduit ses propres recherches pour définir son programme et son mode de travail. Le travail individuel ainsi développé sera évalué en fin de semestre. Le corps enseignant oriente et accompagne l'étudiant-e-x dans son processus de création. L'étudiant-e-x peut choisir au maximum deux fois le/la même professeur-e-x d'atelier.</p> <p><b>Travail théorique Bachelor</b> : l'étudiant-e-x rédige un mémoire afin de compléter ses prises de positions personnelles et théoriques avec un accompagnement sous forme de tutorat. À travers un document écrit d'environ 20'000 signes (espaces compris), l'étudiant-e-x développe un questionnement personnel et démontre ses connaissances théoriques et historiques du sujet.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>L'assiduité et la participation aux enseignements sont essentielles. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) est un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p><b>Travail pratique Bachelor</b> : la production de 5 à 10 images représentant le travail artistique/pratique du diplôme de Bachelor fait partie des éléments obligatoires dans le cadre du jury final.</p> <p>L'évaluation du travail pratique de Bachelor se fait en fin de semestre par un jury formé de trois professionnel-e-x-s invité-e-x-s et de deux représentant-e-x-s de la HEAD. La note établie lors du jury final vaut pour deux tiers dans la note finale du module.</p> <p>L'étudiant-e-x devra fournir une série de documents comprenant notamment (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- texte explicatif du projet</li> <li>- maquette</li> <li>- images de présentation</li> <li>- material board</li> <li>- plans, coupes et élévations intérieures</li> <li>- détails de construction</li> <li>- si le projet s'y prête : dossier et détails de mobilier</li> <li>- plans techniques (éclairage, chauffage, etc.)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- budget</li> <li>- accessibilité (architecture sans obstacles)</li> <li>- bilan carbone</li> </ul> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le concept soutenant le projet</li> <li>- la qualité du dossier de représentation : plans, images, maquettes, objets, prototypes, textes, etc.</li> <li>- les détails techniques et l'approfondissement du projet</li> <li>- la présentation et les discussions devant le jury : compréhension des enjeux contemporains du design</li> </ul> <p><b>Travail théorique Bachelor</b> : le mémoire est évalué par lae truteur-trice-x et un-e-x autre enseignant-e-x de la HEAD. La note du mémoire vaut pour un tiers de la note finale du module.</p> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- originalité de la problématique</li> <li>- pertinence du contenu, des références et des raisonnements</li> <li>- qualité rédactionnelle et structuration du plan</li> <li>- présentation orale du travail</li> <li>- participation aux séances de tutorat</li> </ul> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
<b>Enseignant-e-x</b>	Ahmed Belkhodja, David Fagart, Line Fontana, Simon Husslein, Philippe Rahm, Ana Luisa Soares, Michael Jakob, Nayansaku Mufwankolo, Roberto Zancan
<b>Responsable du module</b>	Javier Fernandez Contreras
<b>Descriptif validé le</b>	18.07.2023
<b>Par</b>	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.